

Si vous avez des difficultés à visualiser cet e-mail, [suivez ce lien](#)



Newsletter

Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne - N°45 / Janvier 2024

Le président Pierre Yvroud et l'ensemble des élus du comité syndical vous souhaitent leurs vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année !



Des ombrières solaires à Fontenay-Trésigny, Machault et au SDESM

Lancé en 2020, un programme d'ombrières solaires porté par SDESM Énergies se concrétise avec la mise en service, ce mois-ci, de deux ombrières installées sur le parking du SDESM.

En coopération avec la SEM SIPEnR et le fonds d'investissement citoyen Énergie Partagée, la Société d'Economie Mixte (SEM) SDESM Énergies a développé **3 projets d'ombrières solaires** sur les communes de Fontenay-Trésigny et Machault et au siège du SDESM à La Rochette. À

Fontenay-Trésigny et à La Rochette, les ombrières représentent 100 kWc sur chacun des sites. À Machault, une première ombrière de 100 kWc a été complétée par une seconde de même puissance. Sur l'ensemble de l'opération, ce sont donc **400 kWc photovoltaïques** qui sont installées permettant de produire l'équivalent des besoins en électricité d'une centaine de foyers (hors chauffage électrique).

En cette fin d'année 2023, les trois chantiers sont achevés et les ombrières ont été mises en service respectivement en octobre et décembre pour Fontenay-Trésigny et Machault. La mise en service des deux ombrières du SDESM est, quant à elle, prévue **courant janvier 2024**.

Visitez le site de [SDESM Énergies](#).



Visite de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat au SDESM

Rattachée au Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, une délégation du bureau 3C (réseaux de transport et de distribution électriques) de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) venait découvrir le fonctionnement et les missions du syndicat.

Vendredi 15 décembre, le SDESM recevait Florian Leduc, chef du bureau du système électrique, de la planification et des réseaux à la Direction Générale de l'Énergie et du Climat, et plusieurs membres de son équipe, accompagnés de Anne Barbarin, cheffe du département énergie de la FNCCR, Hervé Lombart, conseiller technique réseaux d'énergies à la FNCCR, et Colombine Balcaen, chargée de mission à la FNCCR.



Accueillie par **Pierre Yvroud, président du SDESM**, Michel Gard, vice-président chargé du suivi des travaux sur le réseau électrique basse tension, et Pascal Fournier, vice-président chargé du suivi du contrôle des concessionnaires, la délégation était invitée à découvrir les missions et le fonctionnement du syndicat, notamment par le biais de plusieurs visites de chantiers.

Le circuit débutait ainsi à Seine-Port, avec un **chantier d'enfouissement**, rue des Peupliers, avant de rallier Crisenoy pour voir un **poste tour**, puis de rejoindre Moisenay, au niveau de la rue de Blandy, pour observer le résultat final d'un chantier de **démolition de poste tour** (voir l'article sur la suppression du poste tour « Petit Moisenay »).

La matinée s'est ensuite poursuivie au siège du SDESM pour une présentation de l'ensemble de nos services et un moment d'échanges avec les élus présents et les responsables de pôles du syndicat.

Un webinaire sur les solutions de chauffage hybrides

Vous êtes élu ou agent d'une collectivité seine-et-marnaise ? Participez au webinaire « Les solutions de chauffage hybrides, une alternative pertinente dans les bâtiments tertiaires ».

Jeudi 25 janvier à 14h, le SDESM et GRDF proposent, aux élus et agents des collectivités de Seine-et-Marne, un webinaire dédié pour découvrir les possibilités offertes par les solutions hybrides et notamment la PAC hybride. Un équipement bi-énergie qui s'installe facilement en rénovation et qui permet de réduire vos consommations d'énergie, grâce à sa technologie performante.

Inscrivez-vous au webinaire en cliquant ici

**25
JAN
2024
14H**

Les solutions de chauffage hybrides
Une alternative pertinente dans les bâtiments tertiaires

GRDF SDESM

Rappel : communiquez vos projets d'enfouissement

Chaque fin d'année, le SDESM recense les projets d'enfouissement auprès de ses adhérents pour l'année N+1.

Vous êtes une commune ou un EPCI et vous prévoyez des travaux d'enfouissement (moyenne et basse tension, éclairage public, communications électroniques) en 2025 ? Faites-le-nous savoir ! Téléchargez le coupon réponse et renvoyez-le avant le **29 février 2024**.

Téléchargez le coupon 2025

PROJET D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX 2025

Chaque fin d'année, le SDESM recense les projets d'enfouissement (moyenne et basse tension, éclairage public, communications électroniques) auprès de ses adhérents (communes et EPCI pour l'article 14).

Aucune participation financière ne sera demandée pour l'établissement de votre avant-projet sommaire (APS).



À renvoyer avant le **29/02/2024**

COUPON RÉPONSE

À renvoyer par courriel à technique@sdesm.fr
ou par courrier au SDESM - rue Claude Berner 57000 La Rochette

Dans le cas d'une demande d'enfouissement antérieure à ce coupon ayant déjà fait l'objet d'un Avant-Projet Sommaire (APS), nous vous remercions de bien vouloir nous la confirmer.

Date de la demande : / / 2024
Commune de :
Nom de la personne à contacter :
Coordonnées téléphoniques :
Courriel :
 Pas de projet d'enfouissement prévu pour l'année 2025
 Projet d'enfouissement prévu pour l'année 2025

ET/OU RUE CONCERNÉE(S) PAR LE PROJET :

Informations à compléter au verso

SDESM - rue Claude Berner 57000 La Rochette - 03 87 31 10 00

Suppression de poste tour sur la commune de Moisenay

Le poste tour « Petit Moisenay », qui a vaillamment servi pendant 69 ans, a été remplacé par un poste au sol simplifié de dimensions réduites de classe A (PSSA) d'une capacité de 250 kVA.

Pour le remplacement de ce poste datant de 1954, les travaux ont été menés par l'entreprise Equans Ineo. Les principales étapes du projet comprenaient :

- Un terrassement de 40 mètres linéaires de câble HTA S95AL, assurant ainsi une alimentation efficace du poste.
- Un terrassement de 65 mètres linéaires avec la pose de câble BTS 3x150²+1X95² pour garantir une distribution optimale.

La pose de ce poste PSSA offre désormais une meilleure alimentation électrique tout en contribuant à renforcer la sécurité et la durabilité du réseau.



Le programme de rénovation de postes en images

La campagne de rénovation de 50 postes de distribution s'est achevée le 15 novembre 2023. Le SDESM remercie Initiatives 77 et les artisans M. Leber et M. Saulnier pour leurs réalisations.



Les rapports de contrôle des concessionnaires électricité et gaz 2023 pour l'exercice 2022 sont consultables en ligne.

Rendez-vous sur le site www.sdesm.fr dans la rubrique "médiathèque".



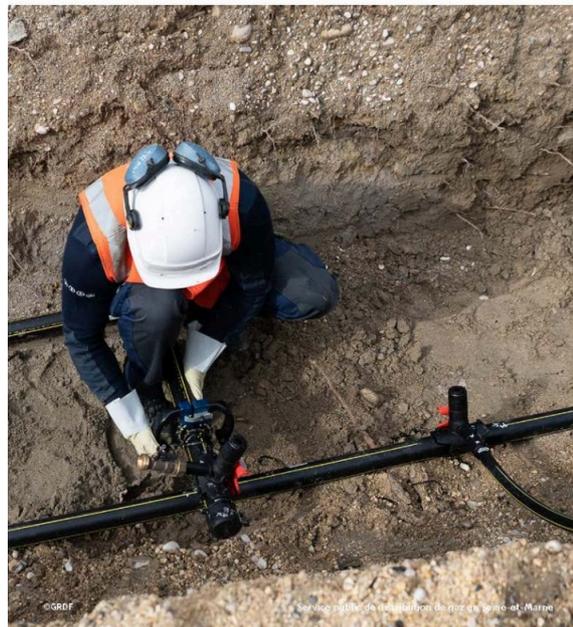
Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne

Rapport de contrôle du concessionnaire d'électricité 2023 pour l'exercice 2022



Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne

Rapport de contrôle du concessionnaire gaz 2023 pour l'exercice 2022



Consommez mieux grâce à Ecowatt et Ecogaz

Pour nous aider à consommer l'énergie au meilleur moment, téléchargez les applications Ecowatt et Ecogaz !

Lancés l'année dernière en période de grande tension énergétique, les baromètres de RTE et de GRTgaz continuent de nous informer sur l'état des réseaux pour nous aider à consommer notre énergie au bon moment, en modérant ou en décalant certains de nos usages.

The logo for Ecogaz, featuring the word "écogaz" in a green, lowercase, sans-serif font.

Depuis fin novembre, Ecowatt ne nous prévient d'ailleurs plus seulement des tensions à venir sur le réseau, mais aussi des heures durant lesquelles la France peut couvrir ses besoins en électricité avec **une production 100% française et décarbonée**.



Pour rappel, si 1/3 des entreprises décale la recharge des véhicules électriques de leur flotte, on économise 100 MW soit l'équivalent de la consommation électrique de l'agglomération de Brest ! De la même manière, en diminuant notre chauffage de 1°C, nous pouvons réaliser **7% d'économie d'énergie**.

Nous avons tous un rôle à jouer, alors continuons nos efforts en baissant ou en décalant nos consommations !

Visitez les sites [Ecowatt](#) et [Ecogaz](#).

Bornes de recharges Ecocharge77 : consultez les usages !

Le SDESM met à disposition une nouvelle plateforme de consultation des usages des bornes de recharge Ecocharge77.

Votre commune dispose d'une borne de recharge pour véhicule électrique Ecocharge77 ? Vous souhaitez **connaître ses usages et les comparer** avec les bornes des communes voisines ? C'est dorénavant possible ! Le SDESM met dès à présent à votre disposition une nouvelle interface web de consultation des usages des **bornes du réseau Ecocharge77**. Cette plateforme vous permet de disposer d'une batterie d'indicateurs essentiels, à savoir le nombre de recharges :

- par an, par mois ou depuis le début de son installation,
- par EPCI, commune ou par borne,
- par jour et par tranches horaires,
- par consommations énergétiques,

- par catégories d'usagers majoritaires.



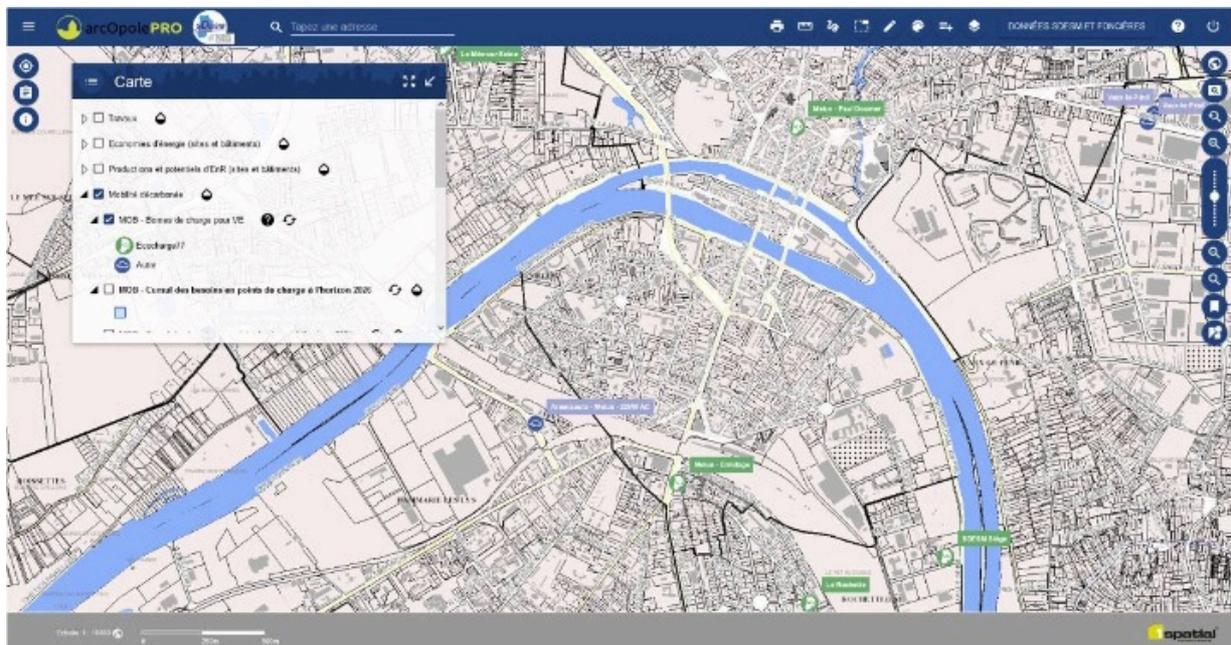
Ce nouveau service n'est accessible qu'aux communes et EPCI disposant d'un accès au portail ArcOpole Pro du SDESM. Pour y accéder, [connectez-vous ici](#) et identifiez-vous au moyen de vos identifiants habituels.

Si vous êtes une commune adhérente au SDESM et que vous ne disposez pas encore de vos codes d'accès à ArcOpole Pro, rapprochez-vous du service SIG : sig@sdesm.fr.

Mise à jour des données de l'électromobilité dans le portail SIG

Les stations de charge ont été mises à jour dans ArcOpole Pro.

Le thème de l'électromobilité a connu **une importante mise à jour** dans notre SIG au dernier trimestre 2023 grâce à l'intégration des données nationales collectées par la plateforme privée GIREVE (« Groupement pour l'itinérance des recharges électriques de véhicules ») et millésimées au 30 juin 2023. Le **nombre de points de charge seine-et-marnais** recensé et intégré au SIG a ainsi plus que doublé puisqu'il est passé de 1 078 à 2 205.



Connectez-vous au portail ArcOpole Pro et identifiez-vous au moyen de vos identifiants habituels via le lien ci-après : <https://sig.sdesm.fr/arcopolepro/index.html?>

Rétrospective des missions et du programme éclairage public 2023

Assurant son rôle d'expert technique, le SDESM se tient plus que jamais aux côtés des communes pour faciliter la transition énergétique et mettre en lumière vos projets.

Le nombre croissant des sollicitations auprès du service éclairage public confirme toute l'importance pour les communes de répondre aux enjeux de sobriété énergétique. Le programme budgétaire de 2023 du SDESM représente ainsi un montant de subventions de 3 908 000 euros consacrés à la maintenance (68 000 points lumineux) et **aux dossiers de travaux**, dont 3 650 points lumineux sous maîtrise d'ouvrage déléguée du syndicat.



En 2023, les dossiers portés par le SDESM auprès des services de l'État et de la région Île-de-France ont permis l'attribution de **559 176 euros de dotation Fonds vert** pour la rénovation de 1 502 points lumineux, au bénéfice de 35 communes, et de **982 854 euros de dotation de la Région Île-de-France** pour la rénovation de 2500 points lumineux, au bénéfice de 64 communes.

Un investissement conséquent qui permet également d'anticiper le remplacement des équipements au regard des **réglementations**, avec deux échéances à retenir :

- La mise en conformité selon l'arrêté ministériel du 27/12/2018 concernant la dépose obligatoire des luminaires types boules lumineuses et encastrés au sol (hors balisage et mise en valeur) **au 1^{er} janvier 2025**.

- L'interdiction à la vente des lampes à sodium haute pression (SHP) et aux halogénures métallique (IM) selon la directive européenne 2011/65/UE, à **partir du 24 février 2027**.

Boostez vos projets de chaleur renouvelable

Le SDESM poursuit son engagement dans le domaine des énergies renouvelables thermiques et vous propose un nouveau webinaire consacré à sa centrale d'achat dédiée aux études de faisabilité.

Au printemps 2023, le SDESM mettait en place une **centrale d'achat** pour faciliter la **réalisation des études en matière de chaleur renouvelable** : récupération de chaleur fatale, géothermie, solaire thermique, bois-énergie et réseaux de chaleur associés.

Cette initiative, résultant du **Contrat Chaleur Renouvelable (CCR)** signé avec l'ADEME, vise à accompagner et financer les projets de production d'énergies renouvelables thermiques et de récupération (ENR&R) à travers toute la Seine-et-Marne. La centrale d'achat ENR&R du SDESM propose ainsi à ses **collectivités adhérentes** de recourir aux prestations du titulaire du marché, le Bureau d'Etudes Inddigo, pour commanditer leurs études de faisabilité de chaleur renouvelable et bénéficier des aides aux études offertes dans le cadre du CCR.

Afin de faciliter votre compréhension des modalités d'accès et du fonctionnement de la centrale d'achat, le SDESM vous convie à un **webinaire d'information le mardi 23 janvier de 11h00 à 12h00**. Ce rendez-vous en ligne sera l'occasion idéale pour répondre à toutes vos questions et vous fournir l'ensemble des détails nécessaires pour tirer le meilleur parti de cette opportunité.

Inscrivez-vous au webinaire en cliquant [ici](#)



**Contrat Chaleur
Renouvelable
de Seine-et-Marne**

Financé par



**FONDS
CHALEUR**
EXPERTISE ET FINANCEMENT

Les rendez-vous du SDESM à ne pas manquer !

23
janv
de 11h
à 12h

Webinaire
Centrale d'achat dédiée
aux études de faisabilité ENR&R



25
janv
à 14h00

Webinaire
Les solutions de chauffage hybrides
une alternative pertinente dans
les bâtiments tertiaires



Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne
1, rue Claude Bernard 77000 La Rochette
Tél. 01 64 79 74 75 - sdesm.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)